

Ces informations sont mises à jour régulièrement via l'ORU Occitanie  
Chaque établissement de santé doit REMPLIR SI-VIC et L'ESPACE PRO DE L'ORU OCCITANIE 2 fois par jour

## Hospitalisations COVID +

Décès (à l'hôpital)	1 009 HOSPITALISATIONS EN COURS*					En attente d'info.	Retours à domicile	Total
	Réa.	Conv.	SSR	Psy.	Urg.			
<b>195</b>	<b>328</b>	<b>610</b>	<b>62</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>1 010</b>	<b>2 214</b>

## Passages SU COVID+ Données non disponible à ce jour

# 3 877

Tests positifs

## Hospitalisations COVID +

	Total HOSPIT	dont REA
09	20	4
11	73	14
12	52	8
30	107	41
31	233	107
32	29	4
34	243	69
46	17	9
48	6	1
65	62	7
66	90	31
81	57	22
82	20	11

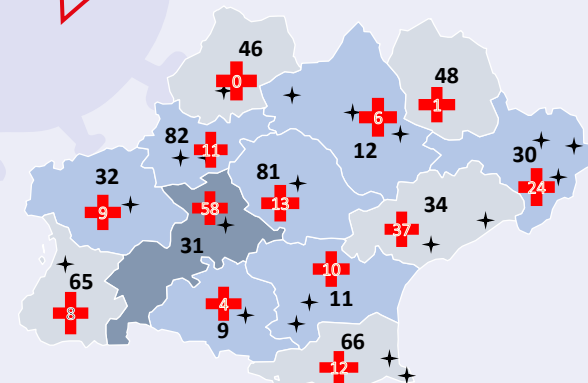
## Disponibilités & tensions

	Réa.	Taux Dispo réa.	Pot. réa. suppl.	Nb SC/SI	Taux Dispo SC/SI	Pot. SC/SI suppl.	Chbr. mortu.
09	12	60%	0	3	25%	4	11
11	11	42%	9	21	40%	4	17
12	7	37%	0	15	38%	0	12
30	34	33%	0	45	39%	19	30
31	74	28%	11	96	30%	29	52
32	6	55%	0	2	20%	6	12
34	67	39%	34	121	44%	40	32
46	6	30%	0	4	57%	6	10
48	4	44%	0	0	-	0	4
65	9	45%	0	23	59%	0	24
66	19	32%	8	15	19%	49	20
81	15	34%	15	23	30%	2	25
82	9	31%	0	11	30%	4	14

## Activité des Services d'urgences

	DRM Total		DRM COVID	
	J-1	Evol.	J-1	Evol.
09	67	-7%	37	0%
11	215	-15%	52	-28%
12		-100%	48	-21%
30	475	7%	68	24%
31	651	-10%	181	-20%
32	109	9%	31	19%
34	742	-8%	169	-19%
46	99	-4%	16	-24%
48	45	-10%	22	29%
65	170	28%	46	2%
66	413	-14%	109	-9%
81	154	6%	32	-26%
82	186	-3%	44	-8%

## Organisation des appels au SAMU / Centre 15



- +** Lieu de consultations dédiées COVID-19 (193) créés à l'initiative des professionnels de santé libéraux et accessibles aux patients après régulation médicale (médecin traitant ou 15) – sites opérationnels ou en projet
- ★** Ambulances COVID-19 en cours de déploiement
- SAMU sans bascule
- SAMU avec bascule possible
- Cellule SAMU support de régulation des appels COVID-19



INFORMATIONS NATIONALES

CLES



INFORMATIONS REGIONALES

CLES

Appui au pilotage

**Prise en charge en ambulatoire par les médecins de ville des patients symptomatiques**

Les patients présentant une forme simple ou modérée doivent être pris en charge en ville en utilisant les ressources médicales et paramédicales du territoire et en mobilisant l'ensemble des acteurs. Les patients sont ainsi invités, en cas de symptômes évocateurs du covid-19, à contacter leur médecin traitant, sauf en cas de signe de gravité où la recommandation restera d'appeler le SAMU-centre 15. Cette prise en charge ambulatoire doit être organisée par les professionnels de santé habituels des patients sur la base des recommandations ci-dessous.

Le document est disponible sur : [www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2020-04/Covid-19%20fiche%20prise%20en%20charge%20ville%20fiche%20medecin\\_0.pdf](http://www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2020-04/Covid-19%20fiche%20prise%20en%20charge%20ville%20fiche%20medecin_0.pdf)

**Personnes handicapées : consignes et recommandations applicables à l'accompagnement des enfants et adultes en situation de handicap**

Dans le contexte de l'épidémie COVID-19 et de la prolongation du confinement, la doctrine nationale relatif à l'accompagnement des personnes en situation de handicap a été actualisée en date du 2 avril 2020, au regard de l'avis rendu par le Haut Conseil en Santé Publique en date du 30 mars 2020. Ces éléments ont été transmis aux Conseils départementaux et aux fédérations d'établissements pour personnes handicapées.

[www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2020-04/Consignes%20PH%20nationales\\_2avril2020.pdf](http://www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2020-04/Consignes%20PH%20nationales_2avril2020.pdf)

[www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2020-04/Avis\\_HCSP\\_Covid19\\_PH\\_30mars2020.PDF](http://www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2020-04/Avis_HCSP_Covid19_PH_30mars2020.PDF)

**Rappel aux ESMS sur la remontée d'informations sur les cas et les décès COVID :** la déclaration est à réaliser sur le portail de signalement : <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>.

Les services ambulatoires ne sont pas concernés. Afin d'éviter toute double saisie il convient d'arrêter les autres remontées mises en place sur les signalements de cas et de décès.



Message pour la population  
**Restez chez vous** : la consigne est à respecter partout, pour ralentir la progression du virus et sauver des vies

24/24



Cliquez ici pour consulter :

- Les derniers [communiqués de presse de l'ARS Occitanie](#)
- Le dernier [point de situation national du Ministère de la santé](#) (video)



Consultez les sites officiels mis à jour en temps réel :

Questions-réponses, mesures mises en œuvre par le gouvernement, recommandations pour les professionnels de santé...

[www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

[www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus)

Suivi épidémiologique : [www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)



En direct sur Twitter :

[@gouvernementFR](#) [@MinSoliSante](#) [@AlerteSanitaire](#) [@ARS\\_OC](#)

**Personnes Agées**

L'ARS a diffusé auprès des acteurs de santé un kit de déploiement de la stratégie Occitanie de prise en charge des personnes âgées.

Différentes fiches détaillent notamment :

- la mise en place de plateformes « Covid PA » pour le soutien aux ESMS PA. Ces plateformes sont notamment accessibles aux questions des médecins traitants ou SSIAD qui interviennent à domicile ;
- les modalités de prise en charge des patients relevant de soins palliatifs Covid + ;
- les éléments de doctrine régionale relatifs à l'admission des personnes âgées en EHPAD ;
- les modalités de soutien psychologique pour les résidents, personnes âgées à domicile, aidants et leur famille ainsi que pour les personnels de santé.

Vous y trouverez aussi les contacts pouvant vous être utiles au sein de la délégation départementale concernée de l'ARS.

Ces documents sont disponibles sur : <https://www.occitanie.ars.sante.fr/coronavirus-covid-19-informations-et-recommandations-sanitaires> - rubrique « Stratégie de prévention Personnes Âgées »

**Boîte à outils RH pour les établissements médico-sociaux**

L'ARS Occitanie met à disposition des directeurs d'établissements médico-sociaux une boîte à outils RH : [https://www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2020-04/ARSOE\\_COVID19\\_Boite\\_a\\_outils\\_RH\\_ESMS\\_VD\\_03042020%20%282%29.pdf](https://www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2020-04/ARSOE_COVID19_Boite_a_outils_RH_ESMS_VD_03042020%20%282%29.pdf)

**Santé numérique**

Points remarquables : Baisse / semaine dernière des téléconsultations par les médecins libéraux (Medicam). Ceci en lien avec une baisse globale d'activité pressentie depuis le début du confinement (en attente de données Assurance Maladie).

Baisse également depuis 10 jours du nombre de créations quotidiennes de fiches de télé-suivi COVID. Leur taux de croissance par jour est corrélé au taux de croissance du nombre de tests confirmés COVID (entre 2 et 5 % depuis quelques jours).

Démarrage d'une activité en téléconsultation sous TéléO par le CH Cahors et les Hôpitaux de Lannemezan.

En détails :

1 304 téléconsultations réalisées dans Medicam le 7 avril (- 22%/J-7) - 3 235 médecins libéraux téléconsultants sous Medicam (+5%/J-7).

19 établissements déployés sur TéléO en région (+6%/J-1) - 236 téléconsultations réalisées le 7 avril (+148%/J-7).

294 nouvelles fiches de télé-suivi COVID saisies dans SI ORU le 7 avril (- 62%/J-7), pour un cumul de 12 354 fiches saisies.

30 téléconsultations réalisées dans le cadre de DOMOPLAIES (+ 67%/J-7).